

PAS à PAS CREATION DE CLUB (association loi 1901)

1 - Vous **complétez les statuts** et enregistrez votre association sur le site <http://www.associations.gouv.fr/191-creer-votre-association.html>

2 - Vous rédigez sur papier libre la **lettre à la préfecture** de votre région (en suivant le modèle) et l'envoyez à votre préfecture (liste des préfectures sur : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/les_prefectures/votre_prefecture)

Il vous sera donné un récépissé de déclaration à conserver

3 - Vous récupérez un **extrait de la Parution au Journal Officiel** (sur demande au 03 09)

4 – Vous nous renvoyez les documents suivants:

- Statuts
- Récépissé de déclaration en préfecture
- Extrait de parution au Journal Officiel

Ainsi que :

- Charte d'affiliation et de création du Club
- La fiche d'identité du club
- La liste des manifestations culinaires de votre région
- Une photocopie de votre carte d'identité

au 1 rue de craïova 92024 Nanterre

L'équipe FFC® reste à votre disposition